

Vacances d'Été - Réservations pour les Centres Accueils de Loisirs 3-11 ans

Les **réservations** pour les **Centres Accueils de Loisirs** pour les **vacances d'été** (du 7 juillet au 1er août inclus, et du 4 août au 22 août 2025 inclus), seront ouvertes du **mercredi 11 juin au lundi 16 juin 2025 inclus**.

(Les annulations sont possibles pendant cette période jusqu'à la date butoir.)

Vous pouvez **réserver** les jours souhaités, soit sur votre **Espace Citoyens**, soit **sur rendez-vous** au guichet du bâtiment "les Genêts" (2, avenue Robert Bineau) (muni de vos identifiants).

(N.B. : L'inscription à l'activité "CAL Vacances" est obligatoire avant toute réservation, et conditionnée au règlement complet des factures dues par la famille pour toute activité déjà consommée).

Attention : pour tous les accueils de loisirs, une **date butoir** est prévue pour les **réservations et les annulations**. Passée cette date, aucune réservation ne sera enregistrée, aucune dérogation ne sera prise en compte. Toute journée ou toute semaine réservée et non consommée sera facturée, que l'enfant ait été présent ou non (sauf justificatifs autorisés).

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'activité "CAL Vacances", l'inscription est valable pour l'année scolaire 2024-2025, mais elle ne vaut pas réservation. Les réservations doivent être effectuées pour chaque période de vacances, à partir de la date annoncée.

CONTACT

Stéphanie Dehay — Directrice de la Communication
04 92 10 48 83 · stephanie.dehay@mairiercm.fr